



COMESA
CHRONIQUE DES RÉUSSITES
DE L'ANNÉE 2013

VISION

« Être une communauté économique régionale pleinement intégrée, compétitive à l'échelle internationale et caractérisée par un haut niveau de vie pour toutes ses populations--une pierre angulaire fin prête pour l'édifice de la Communauté économique africaine. »

MISSION

« Œuvrer en vue de réaliser des progrès économiques et sociaux durables dans tous les États membres à travers le renforcement de l'intégration et de la coopération dans tous les domaines de développement : en particulier le commerce, les douanes et les affaires monétaires ; le transport, les communications et l'information ; la technologie, l'énergie et l'industrie ; ainsi que le genre, l'agriculture, l'environnement et les ressources naturelles. »



Note de l'éditeur

Même si un bon nombre des programmes multisectoriels du COMESA courent sur une période de plusieurs années, la présente Chronique des réussites de l'année vous permettra de connaître les résultats atteints pendant l'exercice 2012-2013. Elle met en exergue les étapes importantes de nos programmes durant cette période.

Ces réussites visent à vous donner, en votre qualité de parties prenantes, une idée sur l'engagement qui sous-tend les objectifs stratégiques, et les efforts concertés fournis en vue de la mise en œuvre des politiques adoptées et approuvées par les Organes directeurs du COMESA. Elles saisissent l'esprit de détermination du COMESA à devenir une communauté économique régionale pleinement intégrée, compétitive à l'échelle internationale et caractérisée par la paix et la prospérité économique confirmées par la stabilité politique et sociale et de hauts niveaux de vie de ses populations.

À cet égard, toutes ces réussites traduisent notre vision à réaliser des progrès économiques et sociaux durables dans tous les États membres à travers le renforcement de l'intégration et de la coopération dans tous les domaines de développement : en particulier le commerce, les douanes et les affaires monétaires ; le transport, les communications et l'information ; la technologie, l'énergie et l'industrie ; ainsi que le genre, l'agriculture, l'environnement et les ressources naturelles.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture !

Vous voulez faire des commentaires et des observations? Veuillez contacter svp:
pr@comesa.int ou amugunga@comesa.int

Entrée en service du Système de paiement et de règlement

Le Système régional de paiement et de règlement (SRPR), le mécanisme de paiement transfrontière tant attendu dans la région Afrique, est entré en service le 03 octobre 2012 et a enregistré sa toute première transaction entre la Bramer Bank de Maurice et la Fina Bank du Rwanda, par l'intermédiaire de leurs banques centrales respectives. Il s'agit là en effet d'un événement mémorable dans les efforts soutenus du COMESA visant à réaliser l'intégration économique régionale.

Le système, dont les principaux participants sont les banques centrales, permet aux États membres de transférer des fonds au sein du COMESA le même jour et à des coûts plus réduits. Il constitue un avantage pour les exportateurs et importateurs, car il leur permet de transférer des fonds plus rapidement et de façon fiable et sécurisée. Il élimine également la nécessité des lettres de crédits confirmées et les coûts associés, avec une garantie de paiement par la banque centrale à travers le préfinancement des comptes des banques commerciales tenus auprès de la banque centrale. Le système permet d'effectuer des opérations à compte ouvert, qui est le principal mode de paiement utilisé à l'Union européenne et dans d'autres régions du monde.

Il importe de souligner que le coût pour le paiement transfrontière du commerce intra-régional du COMESA au titre de l'exercice 2012 est estimé à 600 millions USD; la canalisation de ces paiements à travers le SRPR permettra à la région de réduire une grande partie de ce coût. L'absence d'une infrastructure de paiement fiable et sécurisée empêche un développement continu du marché.

Mode de fonctionnement du SRPR

Les exportateurs et importateurs traitent avec leurs banques commerciales pour ce qui est de la documentation commerciale. La banque commerciale de l'importateur effectue un paiement au profit de l'exportateur, en utilisant une infrastructure de paiement locale vers la banque centrale locale. La banque centrale du pays de l'importateur transfère les fonds vers la banque centrale de l'exportateur en utilisant le SRPR. La banque centrale de l'exportateur verse des fonds au bénéficiaire à titre de paiement local.

Le SRPR traite le paiement le même jour du règlement en USD ou en EURO et les bénéficiaires reçoivent leurs fonds le même jour si les infrastructures de paiement locales sont automatisées. Tout le processus est entièrement soutenu par les Banques centrales et est, de ce fait, plus sécurisé.

plateformes de paiement afin de réaliser la vision d'intégration économique du COMESA.

Avantages du SRPR

Le système de paiement intensifie le commerce en offrant les avantages suivants:

- Les paiements sont effectués à travers des systèmes établis et fiables.
- Les paiements sont initiés et reçus dans des formats des systèmes de paiement existants des institutions financières, ce qui aboutit à des modifications minimales de système.
- On note une prévisibilité dans les délais de paiement et une réduction du temps de cycle de paiement, par rapport à d'autres alternatives internationales de paiement.
- Le rapport coût-efficacité des paiements SRPR se traduit dans l'épargne de l'initiateur du paiement.
- Il offre un processus facile de paiements transfrontières.
- Ce système est très sécurisé d'autant plus que les fonds résident dans la Banque de Maurice, Banque de règlement du système, et également dans un État membre du COMESA.

Le SRPR est le fruit d'une collaboration participative de tous les États-membres du COMESA et une solution locale pour effectuer des paiements en Afrique à des coûts réduits. Ce système a bénéficié du financement de l'Union européenne dans le cadre de la Convention de contribution avec le COMESA et pour lequel celui-ci exprime toute sa gratitude. Il est dirigé par la Chambre de compensation du COMESA dont le siège social se trouve à Harare, au Zimbabwe. Il est accueilli dans les locaux de la Banque de Maurice qui est également la Banque de règlement dans ce mécanisme.

Le Secrétariat du COMESA tient à remercier tous ceux qui ont participé inlassablement au succès de notre système et invite instamment les banques commerciales, ainsi que tous les acteurs à promouvoir l'utilisation du SRPR au profit de notre région. Le Secrétariat souhaite également féliciter la Bramer Bank de Maurice d'avoir effectué la toute première transaction sur le SRPR, ainsi que la Fina Bank du Rwanda d'avoir été le tout premier bénéficiaire des fonds dans ce système.

Lancement de l'outil tripartite de notification des ONT par SMS

L'outil tripartite de notification en ligne, de suivi et d'élimination des obstacles non tarifaires a été lancé en avril 2013 à Lusaka, en Zambie. Les ONT ont été identifiés comme des facteurs qui continuent de limiter les profits réalisés malgré des efforts déployés sans cesse en vue de la mise en œuvre des politiques régionales qui favorisent les opportunités de développement du commerce.

Cet outil de notification par SMS, couvrant les PME qui sont le véritable « moteur de la croissance », améliore la transparence et la visibilité des obstacles qui limitent le commerce intra-régional.

Les experts du commerce ont affirmé que les obstacles non tarifaires contribuent à l'augmentation des coûts des opérations commerciales dans la région, réduisant ainsi les profits du commerce par la limitation de l'accès des exportateurs régionaux au marché national. Par ailleurs, les consommateurs sont privés des possibilités d'amélioration du bien-être découlant de l'accès aux importations régionales à des prix raisonnables.

« Les ONT affectent les capacités commerciales de tous nos pays, tant sur les marchés inter que intra-régionaux. L'objectif fixé par les négociations tripartites actuelles, qui consiste à consolider le commerce intra et interrégional en dépassant les niveaux inférieurs actuels estimés à moins de dix pour cent pour atteindre la barre souhaitable de 25 pour cent, devrait servir de rappel du potentiel actuel qui gît en nous et qui nous permet, tous, d'atteindre la prospérité économique; d'où l'importance de supprimer les obstacles non tarifaires dans notre région », a affirmé le directeur en charge du Commerce au Secrétariat du COMESA, M. Francis Mangeni.

Le COMESA, l'EAC et la SADC collaborent afin de rationaliser et d'harmoniser les outils de notification des ONT qui aboutissent à l'adoption de modalités opérationnelles unifiées pour l'élimination des ONT au sein des CER. Par conséquent, une approche soutenue et globale est appliquée. Elle inclut la sensibilisation et la diffusion des informations, l'harmonisation et les mécanismes institutionnels régionaux pour l'élimination des ONT, la mise en place de points focaux nationaux et des comités nationaux de suivi.

En plus de la notification en ligne, le système de notification des ONT par SMS est un élément clé dans le renforcement de la campagne d'élimination des mesures de restriction aux commerces. Il milite également en faveur d'un cadre propice au développement du commerce.

de l'EAC et de la SADC.

Forum mondial des affaires en Afrique prévu pour chaque année

Le Forum mondial des affaires en Afrique organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Dubaï et l'Agence d'investissement régionale du COMESA (AIR) s'est tenu les 1er et 2 mai 2013 à Madinat Jumeirah, Dubaï, avec un lancement d'appel à l'unité des économies africaines.

Le Forum avait pour objectif de mettre en évidence les opportunités commerciales offertes en Afrique et le lien d'accès stratégique qu'offre Dubaï au continent et au reste du monde.

Près de 3 750 décideurs et chefs d'entreprise dans le monde provenant d'Afrique, du Golfe, de l'Asie et de l'Europe et d'autres régions se sont réunis et ont débattu des défis et opportunités actuellement offertes dans les domaines des finances, de l'agro-entreprise, de la logistique et du commerce dans la majorité des économies africaines.

Le forum visait des blocs économiques, notamment le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté Est-africaine (EAC), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), la Commission de l'océan Indien (COI), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDAO), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la structure mère - l'Union africaine.

Dans son allocution au cours de l'une des sessions interactives, le vice-président et premier ministre de l'État des Émirats arabes unis et émir de Dubaï, Son Altesse Sheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum, a donné ordre aux organisateurs du Forum mondial des Affaires en Afrique de faire de cette rencontre un événement annuel à Dubaï à compter de l'année 2014.

La présidente en exercice du Conseil des ministres du COMESA, la ministre du Commerce, de l'Industrie et des Coopératives de la République d'Ouganda, Amelia Kyambade, a indiqué que la région COMESA s'est rendue à Dubaï pour apprendre de son dirigeant et bénéficier de son expérience pilote dans le domaine de l'investissement, ainsi que dans d'autres secteurs. Dubaï a enregistré des résultats remarquables dans des projets de développement des infrastructures tels que les aéroports et les ports maritimes, l'immobilier, les finances, le

tourisme, la sécurité et d'autres secteurs.

Le forum a offert une opportunité historique au COMESA pour tirer parti de cette expérience, très singulière tant dans la région que dans le reste du monde.

Les représentants du secteur privé ont participé au Forum et signé divers accords d'investissement pour un ensemble varié de projets élaborés par l'Agence régionale d'investissement du COMESA et qui incluaient, à titre indicatif, la production, l'agriculture, les infrastructures, l'énergie et les télécommunications. Treize projets de développement des infrastructures estimés à 1 milliard USD sont prévus avec un retour moyen sur investissement de 28 pour cent.

Ce forum fait suite à celui tenu avec succès en 2011 et qui a réuni plus de 1 500 participants venus de 40 pays d'Afrique et de 40 autres du reste du monde.

Depuis la Conférence d'investissement du COMESA 2011, le commerce entre le COMESA et Dubaï a triplé, alors que les investissements sont survenus dans les secteurs de fabrication, du tourisme, de la logistique, des mines et de l'agriculture, y compris le traitement agro-alimentaire.

Compensation des victimes de l'accident de Sange

Le Régime d'assurance de la Carte jaune du COMESA a payé 400 000 USD à 394 victimes de l'accident de Sange, au Sud-Kivu. En effet, un camion citerne lourdement chargé de carburant en provenance du Kenya et en transit au Rwanda pour une livraison de carburant s'était renversé et avait explosé dans le village de Sange, dans la province du Sud-Kivu en République démocratique du Congo (RDC), jeudi 02 juillet 2010.

Le camion, qui était assuré dans le cadre du régime de la Carte jaune, s'était renversé lors de son passage dans le village de Sange, à environ 70 km au sud de la ville de Bukavu, déversant ainsi de vastes quantités de carburant. Comme résultat de l'explosion, 322 villageois ont perdu leur vie sur-le-champ alors qu'ils essayaient de recueillir le carburant déversé; 58 personnes ont survécu avec de graves brûlures et 14 ont vu leurs biens endommagés.

Le gouverneur de la province du Sud-Kivu, Marcelin Cishambo, s'est déclaré satisfait de la diligence avec laquelle le COMESA a réagi aux cris des victimes. Il a affirmé que la diligence avec laquelle l'équipe en charge de la Carte jaune a répondu à l'appel des victimes était un témoignage des résultats positifs que l'intégration régionale

apporte aux États membres, surtout aux communautés locales au sein du COMESA.

Le directeur ad interim de la division du Développement du secteur privé et Promotion de l'investissement, Thierry Kalonji Mutombo, a affirmé que les fonds doivent être remis aux victimes, étant donné qu'ils visent à aider à atténuer certains problèmes qu'ils ont rencontrés suite au sinistre. Les fonds proviennent de la Compagnie de réassurance du COMESA (ZEP-Re), une des institutions de l'organisation qui offre une couverture de réassurance aux compagnies d'assurance de la région.

Les opérateurs économiques dans les États membres ont depuis lors été exhortés à utiliser le régime de la Carte jaune, car c'est un outil efficace du commerce qui facilite la libre circulation des personnes, des biens et des véhicules dans la région et offre un minimum de garantie aux éventuelles victimes des accidents routiers.

Le directeur de la SONAS en charge des régions Katanga, Nord et Sud-Kivu, Bushiri Ramazani, s'est dit très satisfait de la réponse et de la manière avec laquelle la ZEP-Re a géré le sinistre.

M. Ramazani a souligné que la ZEP-Re dans le cadre COMESA a permis à son entreprise de rehausser son profil grâce à la rapidité des paiements.

La cérémonie de paiement de l'indemnisation s'est tenue à Uvira et a réuni de hauts responsables gouvernementaux des provinces Sud-Kivu et Nord-Kivu de la RDC, ainsi que des cadres supérieurs de la Société nationale d'assurances (SONAS).

Le Zimbabwe lance la stratégie du secteur Cuir

Le gouvernement du Zimbabwe a renforcé les mesures afin de réduire l'exportation des peaux et des cuirs bruts et de relancer le secteur du cuir dans le pays, un secteur qui a été en proie à un grand nombre de problèmes au cours de la dernière décennie.

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Welshman Ncube, a affirmé que la stratégie constitue une plateforme d'action publique-privée qui devrait normalement fortifier le secteur du cuir du pays et le rendre compétitif à l'échelle mondiale. Il a affirmé que les efforts sont actuellement en cours en vue d'une plus-value, car le secteur du cuir ne parvient pas à l'heure actuelle à absorber tous les peaux et cuirs bruts produits.

« Une bonne quantité de peaux est actuellement exportée du Zimbabwe en état brut, au lieu d'être exportée au moins après leur première phase de valorisation, c'est-à-dire, la phase bleu humide. Par exemple, 5 440 tonnes de peaux brutes, y compris des peaux de crocodile estimées à 28 millions USD, ont été exportées en 2011 », a-t-il affirmé.

La valeur moyenne du cuir et des produits en cuir exportés dans le monde en 2 010 était estimée à 184 milliards USD, dont 27 milliards représentaient la part du cuir et des peaux. De ce montant, 40 pour cent de la valeur provenait du cuir exotique. En 2011, seuls 2,2 millions de paires de chaussures, tous types confondus, étaient produites alors que 4 millions de paires de chaussures synthétiques de qualité inférieure étaient importées, transformant ainsi sensiblement la région en un importateur net de chaussures.


Monsieur Ncube a affirmé que la stratégie obéit à la politique de développement industriel du pays; et qu'elle offre une feuille de route claire, résultant des accords signés dans chaque étape de la chaîne de valeur. L'analyse était fondée sur des approches axées sur le marché qui considèrent toutes les questions socio-économiques, en plus des facteurs transversaux et favorables tels que les politiques, l'accès aux finances et aux services d'extension.

« L'histoire démontre que les pays riches en ressources ont tendance à se développer plus lentement que les économies sans ressources naturelles considérables, et les parties prenantes sont exhortées à démentir ce constat historique, la région COMESA étant très riche en ressources », a affirmé le ministre Ncube.

La stratégie du cuir vise principalement à améliorer l'accès aux finances à travers la chaîne de valeur afin de soutenir les flux de trésorerie des acteurs du secteur, l'amélioration de l'information commerciale de toutes entreprises et des acteurs, ainsi que le renforcement de la qualité et de la collecte des peaux et du cuir. Le COMESA avait demandé au gouvernement du Zimbabwe, par le biais du ministère de l'Industrie et du Commerce, d'élaborer une stratégie nationale de développement du secteur du cuir dans le cadre de la stratégie régionale de développement du cuir et des produits en cuir.

Entre 2001 et 2012, la chaîne de valeur du COMESA pour le cuir a connu une performance positive, en ce qui concerne notamment les principaux segments de la chaîne de valeur. Le stock des peaux de chèvre a augmenté de 28,6 pour cent alors qu'au niveau mondial, le même segment a connu une baisse de 4,2 pour cent.

Selon les analystes, tout le potentiel du cuir du COMESA peut augmenter, en passant d'une valeur de matière brute de 378 USD à une valeur de 875 USD pour le cuir entièrement fini, ce qui représente ainsi une valeur ajoutée d'environ 500 millions USD - équivalent à peu près à 150 pour cent de la valeur des matières brutes.

A photograph of a workshop or tannery. Large, irregular pieces of black leather are hanging from a wooden frame, likely for drying or processing. The leather has a glossy, slightly wrinkled texture. In the background, a wooden structure and a white electrical outlet are visible on a light-colored wall.

« L'histoire démontre que les pays riches en ressources ont tendance à se développer plus lentement que les économies sans ressources naturelles considérables, et les parties prenantes sont exhortées à démentir ce constat historique, la région COMESA étant très riche en ressources », a affirmé le ministre Ncube.

« Si nous transformons tous les peaux et cuirs bruts en produits finis, notamment en chaussures, vêtements et en d'autres produits en cuir, la valeur actuelle de l'industrie, estimée à 450 millions USD, augmenterait en flèche et atteindrait 2,5 milliards USD », a souligné le secrétaire général du COMESA, Sindiso Ngwenya.

Le Conseil de l'Innovation entre en service

Le Conseil de l'innovation du COMESA a été pleinement établi et inauguré le 08 avril 2013, à Kampala, Ouganda. Il a été lancé par le premier ministre ougandais, M. Amama Mbabazi.

Le Conseil est composé des membres suivants :

1. Prof. Venasius Baryamureeba (Ouganda) - Président
2. M. Dhanjay Jhurry (Maurice) – Vice-président
3. M. Jonathan M. Tambatamba (Zambie) - Rapporteur
4. Prof. Aggrey Ambali (Malawi)
5. Prof. Lydia Makhubu (Swaziland)
6. Prof. Marie-Claire Yandju (RDC)
7. Prof. Meoli Kashorda (Kenya)
8. M. Mohammed El-Sayed Aboud (Égypte)
9. M. Michael Savy (Seychelles); et
10. Prof. Chris C Mutambirwa (Zimbabwe).

Le premier ministre Mbabazi a affirmé que la création du Conseil de l'Innovation du COMESA constitue une étape décisive dans l'histoire institutionnelle de l'Afrique pour deux principales raisons:

« Premièrement, ce conseil est la toute première reconnaissance politique majeure du rôle crucial que joue l'innovation technologique dans l'amélioration de la compétitivité de l'Afrique à l'échelle mondiale. Fait plus important encore, le conseil consultatif que j'inaugurai aujourd'hui est composé d'experts africains. Le fait que ces fonctions consultatives ne seront plus remplies par des consultants ou experts des agences internationales marque une heureuse rupture avec le passé », a affirmé le premier ministre Mbabazi.

Il a relevé que l'Afrique se développe dans une ère qui accorde une priorité absolue aux connaissances et aux informations en tant qu'éléments indispensables pour la croissance et la compétitivité, et s'éloigne de plus en plus de la dépendance sur les facteurs classiques de production.

« À l'heure actuelle, la région Afrique dispose de vastes connaissances technologiques et scientifiques, et ces connaissances peuvent être déployées en faveur du développement économique. Il y a donc lieu pour l'Afrique de brûler des étapes dans le développement, étant donné qu'elle accuse déjà un retard dans le domaine technologique», a-t-il ajouté.

Le Conseil de l'Innovation est chargé, entre autres, de la sélection des lauréats des prix de l'Innovation, décernés en reconnaissance et en célébration des personnes et des institutions ayant mis la science, la technologie et l'innovation au service de l'exécution du programme d'intégration régionale. Les prix seront décernés chaque année en reconnaissance des innovations technologiques ou économiques profitables à la société en général

L'objectif consiste à exploiter, à stimuler et à développer les capacités innovantes de la population jeune de la région. Grâce à cette initiative, le COMESA envisage une augmentation du commerce à l'intérieur des États membres du COMESA, en passant de 19,3 milliards USD en 2012 à 24 milliards USD à l'horizon 2017. Et ce, en raison du fait que l'amélioration des innovations technologiques favorise le développement des petites et moyennes entreprises (PME).



Le Conseil de l'Innovation du COMESA lors de son inauguration en avril 2013, à Kampala, Ouganda

Naissance du Réseau des médias de l'Afrique orientale et australe sur les changements climatiques

Plus de 40 journalistes de 23 pays d'Afrique orientale et australe ont créé le tout premier Réseau des médias de l'Afrique orientale et australe sur les changements climatiques, qui servira de forum pour l'échange des points de vue sur les vies des populations, et également de canal de diffusion des informations sur le climat auprès du public.

Le réseau, qui servira également de partenaire au programme Changements climatiques COMESA-EAC-SADC en vue de la sensibilisation du public sur l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, a été créé à Kampala, en Ouganda au cours d'une réunion tenue en avril 2013.

La réunion de trois jours, organisée par le COMESA en collaboration avec le Réseau des journalistes spécialisés en climat de la Grande Corne de l'Afrique (NECJOGHA), a élu un comité intérimaire de cinq membres, qui coordonnera les activités du réseau. M. Patrick Luganda, journaliste avec une expérience considérable et une passion pour les questions climatiques au niveau régional, en est le président.

« Il importe de poursuivre et de renforcer les efforts afin de s'adapter à la récurrence des changements climatiques. Ce réseau de journalistes cherchera à renforcer ces efforts », a affirmé M. Luganda

Judith Akolo, journaliste spécialisée dans le climat à la maison de la radio publique kenyane et membre du comité élu, a affirmé que parler des changements climatiques à titre individuel n'a jamais été bénéfique.

« Agir en équipe nous aidera à partager nos expériences, à mettre ensemble des informations et à travailler en collaboration afin de diffuser ces informations au sein de nos communautés. Les effets des changements climatiques n'ont aucune limite. La situation qui prévaut ici l'est également à ailleurs; d'où la nécessité de conjuguer nos efforts », a-t-elle ajouté.

Les autres trois membres proviennent de l'Union des Comores, du Malawi et de la Zambie; et le comité intérimaire, avec le soutien du COMESA se réuniront une seconde fois afin de proposer des activités concrètes pour la participation et la sensibilisation du réseau, ainsi que pour sa durabilité.

Le programme Changements climatiques COMESA-EAC-SADC est soutenu par un certain nombre de partenaires coopérants, notamment l'UE, la Norvège et le Dfid.

Une technologie innovante en vue de la lutte contre les aflatoxines

Une solution scientifique innovante, qui réduit les aflatoxines dans les cultures et pendant leur stockage a été mise au point. Cette solution, connue sous le nom de Aflasafe a été développée par le département états-unien de l'Agriculture (USDA) et l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) sous forme de bio-contrôle (ou bio-pesticide).

L'Aflasafe réduit considérablement la contamination des arachides et du maïs par les aflatoxines de plus de 80 pour cent. Dans la région d'Afrique orientale et australe du COMESA, ces deux cultures sont les plus exposées aux aflatoxines, associées à des effets aigus et chroniques sur la santé chez les être humains, y compris le retard de croissance chez les enfants, en plus de ses effets négatifs sur le commerce régional et international.

La première année d'essais des produits sur le terrain, à l'aide de la population naturelle atoxigénique de *l'aspergillus flavus* (le champion à l'origine des aflatoxines) de l'Est de la Zambie a maintenant commencé.

Un projet similaire se déploie actuellement au Kenya et au Mozambique, avec pour même objectif de l'étendre au Malawi et au Zimbabwe. Ce projet a pour avantage l'optimisation des ressources, l'échange des connaissances et une plus grande application de la technologie de lutte biologique avec la possibilité de développer des souches axées sur des produits communs à tous les trois pays, et donc, un produit applicable au niveau régional.

Cependant, l'absence d'un cadre réglementaire des pesticides biologiques constitue un obstacle majeur à l'adoption et à l'utilisation de la solution de lutte biologique à l'échelle industrielle. La majorité des pays du COMESA disposent d'un cadre juridique non applicable aux substances naturelles telles que les pesticides biologiques/luttes biologiques ou Aflasafe.

En 2012, l'USDA-FAS a lancé l'élaboration d'un cadre réglementaire régional, la «Regional Registration Guidelines» (Directives d'homologation régionale) pour l'Afrique dans un projet impliquant l'USDA- Service de recherche agricole (ARS), la Fondation de la technologie agricole (AATF), l'IITA et le COMESA. Grâce au soutien de l'USDA et de l'AATF, les spécifications pour ce travail ont été définies et un groupe de travail technique a été mis en place pour diriger les travaux.

Le COMESA a participé au groupe de travail technique impliqué dans le développement et la mise en œuvre des «Directives régionales pour l'homologation des pesticides en Afrique depuis 2012. Le «Guide» final a été testé dans un atelier qui s'est tenu à Lilongwe, au Malawi, les 06 et 07 août 2013, en commençant par les pays dans lesquels le commerce des arachides et du maïs est important sur le Corridor Nacala : Malawi, Zambie, Mozambique. Le Corridor Nacala est une zone où sévit terriblement la pauvreté et où l'on trouve un nombre élevés d'enfants avec un retard de croissance et le cancer du foie.

L'atelier de Lilongwe a réuni les régulateurs de la Zambie, du Malawi et du Mozambique, les experts d'AATF, du Centre commercial de l'USAID Trade Hub Afrique australe, de l'IITA, d'USDA, du COMESA et de la SADC. Les régulateurs, grâce au soutien des consultants et des experts, ont appliqué les «Directives régionales» à leurs propres cadres réglementaires nationaux et des plans d'action ont été arrêtés sur l'adoption des principes établis dans les Directives régionales, notamment, «l'équivalence des systèmes d'homologation», au processus d'homologation de chaque pays. L'homologation est la toute première étape de commercialisation. L'Équivalence des systèmes d'homologation signifie qu'un produit fabriqué et enregistré dans l'un des trois pays ne devra pas être soumis à un examen supplémentaire avec d'être accepté dans les deux autres pays. Cette procédure permet d'optimiser les économies d'échelle et de promouvoir les investissements dans la fabrication et la distribution de l'Aflasafe et d'autres bio-pesticides.

L'IITA développe actuellement des formules régionales qui seront conçues en un produit commercial avec une plus grande application dans la région. Le USAID Trade Hub Afrique australe soutiendra les investisseurs locaux désireux de produire et de distribuer l'Aflasafe.

Le COMESA développe un système de Suivi & Évaluation en ligne

Le COMESA a développé un système de Suivi et Évaluation en ligne afin de faciliter la saisie des données et la création de rapports sur la mise en œuvre de ses programmes dans tous ses 19 États membres. Le système « S&E en ligne du COMESA », disponible 24h/24 pendant 7 jours vise à aider l'organisation à suivre au même rythme que le taux de croissance élevé du portefeuille de ses programmes qui devance les structures de suivi et d'évaluation actuelles.

Ce système bénéficie d'un financement de la Banque mondiale d'un montant de 869 000 USD en vue du renforcement des capacités dans le suivi et l'évaluation. Il cherche également à tirer profit de la technologie de l'information afin de faciliter la collecte, l'analyse, l'échange et le stockage des données et des informations.

L'ambassadeur Nagla El-Hussainy, secrétaire générale adjointe à l'Administration et Finances, a relevé que les points de suivi les plus faibles sont le manque d'informations consistantes, complètes, cumulatives sur les progrès concrets réalisés

«L'on note l'absence d'un simple système qui facilite l'enregistrement des faits et figures essentiels dans le cadre du processus normal de mise en œuvre. L'état d'exécution est flou, les vrais résultats excèdent souvent les données saisies, ce qui rend les rapports de progression incomplets, d'autant plus que les résultats sont sous-estimés», a affirmé l'ambassadeur Nagla dans son discours d'ouverture d'un atelier régional de deux jours visant à valider le système.

Elle a par ailleurs fait observer que les problèmes qui affectent les performances ne sont pas toujours détectés ou résolus et qu'on assiste même à une duplication d'activités. Elle a demandé aux points focaux des États membres du COMESA d'évaluer le système et de donner leur avis sur la façon dont il peut être amélioré. Les points focaux ont été formés sur l'utilisation du système en ligne depuis leurs pays respectifs. Ce système devrait en principe s'étendre aux États membres à compter d'octobre 2013 et desservir au moins 10 États membres vers la fin d'année. Il sera officiellement inauguré pendant les réunions des Organes directeurs du COMESA en RDC.

Jusqu'ici, des ateliers nationaux ont également été organisés dans un certain nombre de pays afin d'évaluer les besoins du système et l'état de préparation des pays.

Participation du COMESA attendue au processus électoral au Soudan

Le Soudan a officiellement convié le COMESA pour l'aider dans ses préparatifs et son processus électoral pour les législatives de 2015. C'est la toute première fois que l'organisation régionale est invitée à participer au processus électoral en République du Soudan.

Dans une lettre adressée au secrétariat général du COMESA, M. Sindiso Ngwenya, le président de la Commission nationale électorale soudanaise (CNE), M. Abdalla Ahmed Abdalla a lancé un appel officiel pour l'assistance technique et financière du COMESA.

M. Abdalla a affirmé que le Soudan a besoin d'appui pour renforcer son processus électoral afin de s'assurer que les prochaines élections sont justes et transparentes. Au nombre des secteurs clés identifiés figurent le renforcement des capacités du personnel de la commission électorale à travers les meilleures pratiques recueillies auprès des pays membres du COMESA et d'autres pays à l'extérieur de la région, l'éducation et l'inscription des électeurs, ainsi qu'à travers la mobilisation des ressources.

« La leçon que nous avons apprise des dernières élections de 2010 était la nécessité d'améliorer nos pratiques électorales, notamment nos listes électorales afin d'éviter des plaintes et des accusations de falsification par des acteurs », a déclaré le commissaire de la CNE, Mahasin-El-Safi, qui a transmis la requête.

Elle a affirmé que le Soudan souhaite utiliser les cartes d'électeurs biométriques au cours des prochaines années et compte sur l'expérience des autres États membres du COMESA comme la Zambie qui les a utilisées avec succès par le passé.

« Compte tenu de la cherté des équipements de gestion des élections, la commission envisage d'utiliser les équipements d'autres États membres selon certaines conditions convenues », a-t-elle ajouté.

M. Brian Chigawa, directeur des Affaires juridiques et institutionnelles a accueilli la délégation soudanaise au nom du secrétaire général du COMESA. Il a apprécié à leur juste valeur les mesures efficaces actuellement adoptées par la République du Soudan afin de consolider la démocratie dans le pays et de promouvoir l'état de droit conformément à ses engagements dans le cadre du Traité du COMESA.

M. Chigawa a informé la délégation que le Secrétariat a observé que divers États membres collaborent dans l'éducation par les pairs et le partage d'informations en vue de la consolidation de la démocratie, de la paix et de la sécurité, facteurs indispensables pour la réalisation d'un développement durable dans la région.

«Grâce au programme de gouvernance, le COMESA aide ses États membres à améliorer la gestion des organes électoraux et à formuler des principes régionaux, ainsi que des directives pour une tenue d'élections démocratiques. S'ils ne sont pas gérés de façon appropriés, les processus électoraux peuvent conduire à une instabilité nationale et régionale, et même dans notre propre région, nous avons eu l'occasion de voir le bon et

le mauvais côté de cette réalité», a affirmé M. Chigawa.

Suivant la demande, le secrétaire général va contacter le gouvernement soudanais afin de définir les secteurs prioritaires pour l'appui technique du Secrétariat et d'autres États membres, ainsi que des partenaires de coopération.

Pendant son séjour en Zambie, la délégation soudanaise s'est également rendue à la Commission électorale indépendante de la Zambie pour une visite pédagogique sur les inscriptions, l'éducation des électeurs et autres aspects liés aux processus électoraux

Mise en place de la Stratégie d'Aide pour le commerce

La Stratégie d'Aide pour le commerce du COMESA portant sur une période de quatre ans (2012-2015) a été lancée. Cette stratégie constitue le cadre régional pour la mobilisation, la coordination, l'utilisation, le suivi et la création continue de rapports sur les ressources des partenaires au développement qui couvrent les besoins des États membres en matière de facilitation du commerce, d'infrastructures, de politiques et de règlements, ainsi que des ajustements relatifs au Commerce.

Cette stratégie a été approuvée par le Conseil des ministres en novembre 2012 et est conforme au Plan stratégique à moyen terme du COMESA (PSMT). Depuis lors, elle a été publiée et distribuée aux acteurs en vue de la promotion de la prise en main nationale de l'approche régionale commune et de l'utilisation de l'aide pour les ressources commerciales tant pour le développement national que régional.

Les efforts du COMESA en matière d'Aide pour le commerce ont, entre autres, été axés sur l'examen des ajustements relatifs au commerce. Ainsi, l'institution met en œuvre le Programme d'appui à l'intégration régionale financé par l'Union européenne et étayé par une Convention de contribution qui a été négociée et signée en 2007 pour un montant de 78 millions d'euros.

En 2009 et 2010, dans le cadre des 1er et 2e appels à soumissions, environ 35 millions d'euros ont été versés à titre de compensation pour perte de revenu au Burundi et au Rwanda pour adhésion à l'Union douanière de l'EAC. Les 42 millions d'euros restants ont été reprogrammés dans le cadre de l'avenant au MAIR, une extension qui tient compte à la fois du financement d'appui aux ajustements et de la compensation pour perte de revenu en vue de la mise en œuvre des programmes régionaux. L'avenant au MAIR a été approuvé en avril 2012 COMESA

ce qui a abouti au lancement des 3^e et 4^e appels à soumissions en 2012 et 2013, respectivement. Les activités ont été menées dans le cadre de la Facilité d'ajustement du COMESA (FAC) qui est l'un des deux créneaux du Protocole du Fonds COMESA créée en complément à l'ajustement, compte tenu des problèmes d'ajustement liés à l'intégration régionale.

Suite au 3^e appel à soumissions, dix États membres au total ont soumis leur Programme de mise en œuvre d'intégration régionale (PMIR). Le Comité ministériel du Fonds COMESA s'est réuni en décembre 2012 et a approuvé neuf soumissions assorties des ressources financières d'un montant de 9 748 054 euros à verser au Burundi, à l'Union des Comores, au Kenya, à Maurice, au Rwanda, aux Seychelles, à l'Ouganda, à la Zambie et au Zimbabwe.

Un appel à soumissions ultérieur a été lancé en avril 2013 et a reçu quatorze réponses des États membres actuels, représentant ainsi 93% des États membres éligibles dans le cadre du Fonds COMESA. Ce qui augmentera ainsi considérablement le nombre de pays participant effectivement au programme, d'un taux initial de 10 pour cent en 2010 à 73 pour cent de l'ensemble des États membres dès août 2013.

En plus des ressources de contribution à la mise en œuvre des programmes nationaux relatifs au commerce, les résultats positifs ont inclus l'amélioration de la coordination au niveau national parmi les États membres, ainsi que le renforcement du suivi de la mise en œuvre des engagements au niveau national. En outre, le processus FAC/MAIR a également renforcé l'identification des défis spécifiques au niveau national dans la mise en œuvre des programmes. Celle-ci permet d'élaborer des réponses adaptées aux États membres. La participation des délégations de l'Union européenne au niveau national devrait en principe renforcer les complémentarités entre les programmes nationaux et régionaux.

En termes d'avancées, l'on observe un progrès dans la mobilisation des ressources supplémentaires pour le programme de consolidation du MAIR qui doit être financé par le budget alloué dans le cadre du 10^e Fonds européen de développement (FED) couplé à des ressources supplémentaires attendues de 33 millions d'euros afin d'apporter une aide d'ajustement aux États membres en 2014 et 2015.

Le Zimbabwe affecte 1,5 million USD chaque année au programme des innovations

Le Zimbabwe a réservé 1 million USD pour un fonds national d'innovation. Ce fonds doit être utilisé pour la recherche, le développement et la commercialisation des innovations et sera décaissé par le canal du ministère de la Science, Technologie et Développement de façon concurrentielle.

Le Zimbabwe est ainsi le tout premier État membre à mettre en œuvre la décision de la première réunion des ministres du COMESA chargés de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) tenue le 28 juin 2012 à Lusaka, en Zambie. Cette décision invitait instamment les États membres à réserver, chacun, au moins 1 million USD en vue de la mise en place d'un fonds national d'innovation.

Le secrétaire général, M. Sindiso Ngwenya, en félicitant le Zimbabwe, a affirmé que le point le plus important était l'engagement politique derrière cette initiative et non le niveau de financement. Le gouvernement zimbabwéen a annoncé que le fonds permettra de financer la recherche sur la nanotechnologie, l'énergie, l'eau et les technologies et les systèmes de connaissances indigènes.

Le professeur Calestous Juma, co-président du Comité de haut niveau sur la Science, la Technologie et l'Innovation de l'Union africaine a salué l'initiative et affirmé qu'il s'agit d'une étape importante dans les efforts déployés par les pays africains afin de devenir des économies basées sur le savoir.

« Dans le passé, les pays africains comptaient sur les financements des bailleurs de fonds pour la recherche. Il est encourageant aujourd'hui de les voir tracer la voie des investissements dans des innovations. Nous misons sur un futur où les pays africains commenceront à mettre en œuvre leurs décisions sur la STI à une vitesse comparable aux changements observés dans les domaines technologiques », a affirmé le professeur Juma, de la Harvard Kennedy School.

Formation des fabricants de chaussures au Kenya

Le Kenya est l'un des pays de la région qui affichent un grand dynamisme dans le secteur du cuir, notamment au niveau des MPME. Celles-ci constituent les principaux facteurs de production des chaussures et des articles

en cuir dans le pays. Le nombre de MPME a augmenté au fil des années et 10 000 emplois ont été créés! Cette croissance phénoménale a contribué à environ 150 millions KES au PIB du Kenya. À l'horizon 2020, le secteur des PME devrait en principe contribuer à environ 10 milliards KES à l'économie.

Le nombre de chaussures en cuir actuellement produites dans le pays s'élève à environ 10 millions de paires par an, dont 85 pour cent par les MPME. La consommation totale des chaussures est estimée à 34 millions de paires par an sur la base de 0,85 paire par habitant et par an, créant ainsi un déficit d'offre de 22-24 millions de paires. Cette estimation montre que 70 pour cent de chaussures commercialisées au Kenya dépendent des importations.

Il est donc impératif que le sous-secteur des chaussures soit soutenu par des interventions techniques et financières afin de renforcer ses capacités et son échelle de production.

L'enquête sur les MPME effectuée par des experts du Pôle Développement du COMESA a identifié le manque de compétences comme l'un des facteurs qui fragilisent la croissance des entreprises de fabrication de chaussures. En vue de donner suite à ces constats, un programme de renforcement des capacités visant à améliorer les capacités des fabricants de chaussures dans les États membres a été élaboré. La toute première formation de ce genre s'est tout récemment tenue à Ahiti-Kabete, à Nairobi (Kenya).

Trente participants provenaient du marché de Kariokor à Nairobi, dont 17 pour cent étaient des femmes. La formation portait sur des aspects liés au processus de fabrication de chaussures, notamment sur l'identification et la sélection des matières premières appropriées et de haute qualité, les outils et équipements utilisés dans la fabrication, les principes de fabrication du cuir, le calcul professionnel, la conception, la couture et la finition. C'était la première fois que les femmes participaient à un cours de formation pour les cordonniers, un secteur précédemment dominé par les hommes.

La formation incluait à la fois les approches théoriques et pratiques afin de garantir un maximum de participation et de compréhension des apprenants. Le groupe était relativement réduit, permettant ainsi un maximum d'interaction entre les apprenants et une pleine participation de tous les intervenants. Les apprenants étaient capables de débattre, de poser des questions et même d'exiger des démonstrations, le cas échéant. La figure ci-dessous montre un instructeur discutant des questions de conception avec deux apprenants.

À la fin du cours, les participants ont été interviewés par le Service de communication du Conseil de développement du secteur cuir au Kenya. Ils se sont déclarés optimistes que la formation jouera un rôle central



dans leur perfectionnement individuel et leurs opinions ont été résumées comme suit:

- Le développement des compétences est un exercice important, surtout pour les cordonniers ne disposant pas de compétences appropriées, car la plupart sont auto-formés;
- Un nombre plus accru de femmes a été encouragé à participer pro-activement au secteur en raison de son potentiel et du haut niveau de revenu qu'il offre;
- Des mesures doivent être prises afin de permettre aux cordonniers d'acquérir des machines à des prix compétitifs;
- Des taux d'intérêts élevés limitaient la croissance de leur entreprise; et
- Un cours sur la gestion d'entreprises et des finances doit être organisé au profit des cordonniers.

Une des participantes qui présentait ses produits a exprimé l'enthousiasme qu'ils éprouvaient tous.

Cinq VSAT mis en service aux postes-frontières en Ouganda

Cinq terminaux VSAT ont été installés, testés et mis en service en Ouganda aux postes-frontières le long du Corridor Nord. Les terminaux ont été installés à Malaba, Busia, Entebbe, Katuna et Mpondwe. Le réseau VSAT permettra l'envoi à l'avance des informations pertinentes avant l'arrivée des camions aux postes-frontières. Cette mesure permettra aux services concernés de traiter les documents anticipativement.

L'objectif principal est d'améliorer l'échange d'information à travers une communication efficace au niveau des postes-frontières. Ceci aboutit à l'optimisation de la durée des formalités au niveau des postes-frontières et à la réduction du coût des affaires. Il en est de même de l'accélération de l'échange d'informations, du renforcement de la sécurité des données, de l'efficacité du commerce, de la promotion de la compétitivité et de la consolidation de l'intégration régionale.

Une excellente communication est nécessaire entre le siège de l'administration douanière et les postes-frontières. Cette communication sera également facilitée par l'envoi des données, des documents, des informations et des correspondances. Le réseau de communication privé améliore le coût de la communication et garantit la sécurité; Il offre également un canal illimité, fiable et abordable en termes de coût.

Nomination d'une sommité du tourisme des Seychelles par l'OMT

Elsia Grandcourt, ex-directrice générale de l'Office national du tourisme des Seychelles, a été élue directrice de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) pour l'Afrique. La nouvelle a été annoncée par Taleb Rifai, secrétaire général de l'OMT au cours de la 20e Assemblée générale tenue au Royal Livingstone Resort à Livingstone, en Zambie.

Elsia Grandcourt remplace Ousmane Ndiaye qui a été directeur régional de l'OMT pour l'Afrique pendant de nombreuses années. Elle a étudié la gestion hôtelière à Singapour et a précédemment travaillé dans l'hôtellerie, les compagnies aériennes et la gestion des sites.

« Nous savions qu'une fille de notre île allait être nommée directrice de l'OMT pour l'Afrique, et il était important qu'elle fasse partie de notre équipe. Elsia Grandcourt fait la fierté des Seychelles et tout habitant de notre île qui tient celle-ci à cœur se réjouira qu'une Seychelloise a été choisie parmi toute la communauté mondiale du tourisme pour occuper un si poste si prestigieux dans l'organe suprême du tourisme dans le monde », a souligné le ministre Alain St. Ange, lors de cette conférence tenue en Zambie.

Par ailleurs, le même ministre seychellois du Tourisme et de la Culture, Alain St. Ange, qui conduisait la délégation du pays à la 20e Assemblée générale de l'OMT, a été amplement à la hauteur de la confiance que son pays lui a faite lorsque la candidature des Seychelles a été retenue à la Commission Afrique de l'OMT pour un poste à part entière au Conseil exécutif.

« Nous sommes tout naturellement heureux d'avoir une voix au Conseil exécutif de l'OMT. Cet organe des Nations unies pour le tourisme demeure le groupe le plus important du secteur touristique; notre présence nous aidera à garder l'Afrique sur le devant de la scène lors de la prise de décisions sur le tourisme », a jouté le ministre St. Ange.

Il convient de signaler que les Seychelles ont enregistré une croissance remarquable en termes de nombre de touristes telle que l'attestent les figures de 2013 qui indiquent une croissance de 14 pour cent par rapport à 2012. Les îles contribuent activement à l'intégration régionale et abrite actuellement la présidence de l'Organisation régionale des îles Vanille de l'océan Indien. Le pays de même promeut activement les options de vacances conjointes avec l'Afrique continentale par le slogan : « Des Cinq Grands de l'Afrique... aux Cinq Meilleurs des Seychelles ! ».

Le COMESA et le PNUD lancent un projet de promotion des chaînes de valeurs régionales du secteur céréalière

La Facilité africaine pour les marchés inclusifs (AFIM) du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'Alliance pour le commerce des produits de base en Afrique orientale et australe (ACTESA), une agence du COMESA, ont lancé une nouvelle initiative -la Plateforme de facilitation de projets pour l'Afrique australe (RPF) afin de soutenir le développement des chaînes de valeurs régionales potentielles à travers la présentation et la facilitation de projets sélectionnés dans les secteurs du maïs, des arachides et du soja.

Les plateformes de facilitation des projets ont été intégrées dans des formations spécialisées sur le développement des marchés inclusifs, les chaînes de valeurs et les finances inclusives des entreprises. Elles étaient également à l'ordre du jour de la réunion des chefs exécutifs et des leaders de l'industrie agro-alimentaire tenue en vue du partage des points de vue avec les entreprises actives au niveau régional qui constituent les partenaires potentiels du projet.

Le concept de plateforme est une innovation ayant fait ses preuves qui a été mise en œuvre en Afrique de l'Est par la Communauté est-africaine (EAC) et en Afrique de l'Ouest par la Communauté économique des États de l'Afrique occidentale (CEDEAO). Les plateformes facilitent et accélèrent la mise en œuvre de projets régionaux spécifiques axés sur des chaînes de valeur, y compris les acteurs, dont les gouvernements, le secteur privé, les financiers, les bailleurs de fonds et les partenaires de développement.

L'objectif consiste à mettre en œuvre les activités qui conduisent à une meilleure compréhension du développement de la chaîne de valeur régionale, des accords solides en vue de réaliser des progrès concrets dans des projets profitables à des milliers d'agriculteurs, a affirmé Gerd Trogemann, directeur du Centre de service régional du PNUD à Johannesburg. En plus du financement catalytique, l'AFIM fournit une assistance technique aux acteurs de projets, notamment aux petits exploitants agricoles, aux coopératives et aux associations de producteurs

La collaboration entre le PNUD-AFIM et l'ACTESA-COMESA- a commencé en 2011, suivie de la semaine de l'AFIM en mai cette année. Elle est un témoignage éclatant que la plateforme de facilitation régionale a atteint une nouvelle dimension qui sera soutenue par un partenariat concret entre le PNUD, avec l'aide d'autres acteurs, notamment le secteur privé dans le cadre de l'ACTESA.

L'initiative est appuyée par le ministère japonais des Affaires étrangères afin de renforcer les capacités des communautés économiques régionales sélectionnées (COMESA, CEDEAO, EAC et SADC) et mobiliser le soutien du secteur privé en vue de la conception et la mise en œuvre des chaînes de valeur régionales dans le secteur agro-alimentaire.

« Nous accueillons avec un grand intérêt le partenariat avec l'AFIM-PNUD et d'autres acteurs, notamment le secteur privé, car il nous aidera à identifier les chaînes de valeur régionales avec un grand potentiel de produire les résultats escomptés », a affirmé M. Chungu Mwila, conseiller technique principal de l'ACTESA.

Tandis que l'ACTESA-COMESA et l'AFIM-PNUD ont joué un rôle de catalyseur dans le lancement de la première plateforme régionale de facilitation de projets en Afrique australe, l'initiative vise à renforcer les capacités afin de continuer à promouvoir ce type de forums avec le COMESA grâce à une étroite collaboration avec les principales organisations commerciales régionales telles que le Conseil des opérateurs économiques du COMESA et la Fondation pour la promotion des affaires du NEPAD. Par ailleurs, un plus grand nombre de partenariats sera développé par les associations agricoles régionales appropriées afin de soutenir ce concept qui vise à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté tel que spécifié dans les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Le programme COMRAP renforce la disponibilité des semences, le développement des agro-commerçants et le financement rural

Le Programme régional d'intrants agricoles du COMESA (COMRAP) est mis en œuvre par l'Alliance pour le commerce des produits de base en Afrique orientale et australe (ACTESA), principalement dans les huit États membres du COMESA sans accès à la mer : le Burundi, le Malawi, le Zimbabwe, l'Éthiopie, la Zambie, le Swaziland, le Rwanda et l'Ouganda. Ce programme a également contribué à l'amélioration du niveau de vie et de la sécurité alimentaire des ménages dans les zones rurales. Cet objectif a été atteint à travers la formation et le renforcement des capacités des fournisseurs nationaux et régionaux d'intrants, l'harmonisation des règlements régionaux sur les intrants et l'appui au secteur des semences. Les acquis suivants ont été atteints dans le cadre des trois secteurs de résultats du COMRAP.

Amélioration de la nature et de la fourniture des services financiers :

- Plus de 775 cadres supérieurs et agents de banque, agents d'assurance, agriculteurs et d'autres acteurs ont été formés en gestion financière. De même, plus de 795 agents d'assurance, cadres supérieurs et agents de banque, et autres acteurs ont été formés en assurance indicielle (càd fondée sur des indices météorologiques);
- Il a été conçu 25 produits de services financiers;
- L'assurance indicielle a été mise en œuvre avec succès comme projet pilote au Rwanda, en Ouganda, au Malawi et au Zimbabwe. La promotion de l'adoption de l'assurance indicielle renforcera les facilités des crédits; elle permettra de garantir des crédits agricoles aux petits exploitants agricoles. Par ailleurs, un total de 1 867 agriculteurs ont bénéficié des programmes d'assurance indicielle; et
- Les capacités des centres météorologiques ont été renforcées par la fourniture des équipements météorologiques afin de garantir la qualité d'utilisation de l'assurance indicielle appliquée au Zimbabwe, au Malawi, en Ouganda et au Rwanda.

Mise en place et renforcement des réseaux des agro-commerçants

- De nouvelles associations nationales ont été mises en place au Malawi, au Rwanda, en Zambie et au Zimbabwe. Ces associations joueront un rôle déterminant dans la sensibilisation, l'acquisition en commun et les négociations des transactions commerciales;
- 5 279 agro-commerçants ont été formés;
- 2 034 agents au total ont été formés;
- Plus de 40 pour cent des agro-commerçants/agents ont rejoint leurs associations en qualité de nouveaux membres et quatre nouvelles associations ont été créées au Malawi, au Rwanda, en Zambie et au Zimbabwe; et
- Une trousse d'outils d'accréditation a été développée avec succès et 126 inspecteurs au total ont

été formés afin de contrôler les opérations des agro-commerçants.

Appui à la chaîne des plants et des semences

- Pendant les activités de multiplication des semences, 26 116 tonnes métriques de semences ont été produites et 25 pour cent de ces semences seront multipliées comme semences certifiées pour la saison 2012/13. Les activités de multiplication des semences ont augmenté la quantité des semences de qualité, ainsi que le plasma germinal de nouvelles variétés grâce à la multiplication des semences de base qui doivent être mises à la disposition des petits exploitants agricoles;
- Les équipements de traitement et de certification achetés permettront d'améliorer la qualité des semences évaluées par les petits exploitants agricoles au sein du COMESA grâce à des contrôles accrus sur le terrain et en laboratoire et au traitement plus soutenu de semences fournies par les petits exploitants agricoles;
- Le projet de Règlementation du COMESA relative à l'harmonisation du commerce des semences en uniformisant au niveau régional la certification des semences, la mise en circulation des variétés de semences et la mise en commun de la liste des organismes de quarantaine.

Durant la phase de mise en œuvre du COMRAP, la participation des femmes parmi les agro-commerçants et les producteurs de semences a été sciemment encouragée et l'utilisation des cultures et des engrais sains faisait partie de la formation des agro-commerçants conformément aux bonnes pratiques agricoles internationalement reconnues en matière de production des cultures.

Le programme a également réussi à mettre en rapport les fournisseurs/producteurs et les agro-commerçants qui étaient capables de garantir les stocks en consignation (crédit commercial). Dans l'ensemble, le COMRAP a contribué à la création des systèmes et structures de distribution d'intrants, à la fourniture des microcrédits aux petits exploitants agricoles et au renforcement des capacités des agro-commerçants, et même à l'initiation de l'accréditation de ces derniers.

Les agriculteurs kenyans déterminés à intensifier l'utilisation de la technologie de culture en serre

Les agriculteurs kenyans pratiquant la culture en serre qui sont financés par le COMESA ont réaffirmé leur engagement à utiliser la technologie de serre, en affirmant que cette technologie est plus rentable que toute autre méthode de production conventionnelle.

L'un des producteurs interviewés dans la commune de Trans Nzoia a affirmé que s'il avait à choisir entre une exploitation de maïs de 10 hectares et une serre, il choisirait la serre car celle-ci utilise moins d'espace tout en donnant des rendements très élevés.

« Les fonds que je gagne d'une serre sont incomparables à un champ de maïs de 10 hectares, car une serre est moins exigeante en main d'œuvre. J'ai obtenu 200 000 shillings kenyans après avoir vendu mes premières récoltes de tomates. Un montant que je suis incapable de gagner dans un champ de maïs, dix fois plus grand que la serre », a-t-il déclaré.

Un autre agriculteur, Lawrence Kadima, propriétaire d'une exploitation agricole de Sibanga, a affirmé que les méthodes de production modernes doivent être adoptées par tous les États du COMESA si la région doit devenir le grenier alimentaire de l'Afrique.

Kadima a ajouté que son exploitation agricole a commencé à associer les établissements scolaires proches dans la région, en invitant les élèves à apprendre comment la technologie de culture en serre peut changer la vie de la communauté lorsqu'elle est bien gérée.

Les producteurs ont depuis lors exhorté le COMESA à déployer des projets de culture en serre dans tous les États membres afin que les populations de la région puissent tirer parti de cette technologie.

Ils ont cependant déclaré être confrontés aux problèmes d'eau et d'accès aux marchés pour la production, car parfois les marchés sont inondés par les mêmes produits de base.

Le conseiller du COMESA sur le climat, M. George Wamukoya, a rassuré les producteurs que le COMESA fait son possible pour créer des liens avec les marchés et les financements pour les producteurs, en affirmant que cette action sera réalisée à travers la mise en place des coopératives et l'adoption et l'utilisation des dernières



technologies de l'information et de la communication.

M. Wamukoya, qui a rendu visite aux producteurs dans les communes de Trans Nzoia, Kakamega et Kwale, a affirmé que le Secrétariat est conscient des problèmes auxquels les agriculteurs sont confrontés et que, depuis lors, il les forme dans les compétences de gestion des exploitations agricoles.

Il a affirmé que le COMESA a jusqu'ici conclu des séances de formation pour les producteurs en Zambie et au Kenya dans divers thèmes liés à l'agriculture sous serre et la gestion d'entreprise.

« Nous avons des producteurs de la Zambie et du Kenya qui viennent juste d'être formés, et nous ne doutons pas que cette formation changera le mode de gestion de leurs serres, fermes et champ de cultures », a souligné M. Wamukoya.

Il a ajouté que le COMESA collabore actuellement avec les divers gouvernements dans la région afin de trouver de meilleurs moyens pour rendre l'eau plus disponible, car ce problème constitue l'un des obstacles majeurs qui empêchent la bonne gestion des serres.

« Nous savons que l'eau constitue un grand problème à notre production, surtout ici dans la commune de Kwale. De ce fait, nous mobiliserons les autorités gouvernementales afin que ce problème d'eau soit résolu, en proposant des méthodes modernes de collecte d'eau », a-t-il affirmé.

Depuis 2009, le COMESA sensibilise et encourage les agriculteurs dans la région à pratiquer une agriculture de conservation et intelligente face au climat. L'agriculture de conservation se définit comme la réduction du travail du sol, le paillage, la culture intercalaire, l'intégration des arbres dans les exploitations agricoles, l'amélioration des grands pâturages libres et autres pratiques agricoles qui renforcent les capacités d'adaptation au climat ou d'atténuation des changements climatiques. En plus des exemples de serres présentés ci-dessous, le COMESA, en collaboration avec les ONG locales et régionales, appuie les pratiques agricoles intelligentes face au climat dans plusieurs pays, notamment en Ouganda, au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe.

En 2013, le COMESA a accordé des sous-traitances à sept organisations en vue de la promotion de l'agriculture intelligente face au climat dans la région, fournissant ainsi des millions de dollars USD. Cette contribution fait partie de l'Accord tripartite COMESA-EAC-SADC sur les changements climatiques. Tout l'objectif du programme est d'aborder les impacts des changements climatiques en adoptant des mesures d'adaptation et d'atténuation efficaces. Il s'agit également de renforcer les capacités d'adaptation socio-économiques des communautés par

une agriculture intelligente face au climat. Le programme est financé par l'engagement financier de nombreux donateurs à hauteur de 90 millions USD, obtenus auprès du Gouvernement de la Norvège, de la Commission de l'Union européenne, du Gouvernement du Royaume-Uni, de l'Irlande du Nord et de la Fondation Rockefeller.

Signature d'un mémorandum d'accord entre le LLPI et une université zambienne

Une institution d'enseignement supérieur de Zambie, l'université Copperstone, et l'Institut du cuir du COMESA (LLPI) ont signé un mémorandum d'accord au mois de mai 2013, ce qui aidera à renforcer les capacités dans le secteur du cuir dans la région COMESA. Ce mémorandum d'accord est sous-tendu par la mission du LLPI/COMESA qui consiste à tisser des liens de coopération efficaces avec divers partenaires.

Le directeur général du LLPI, M. Mwinyikione Mwinyihija, a révélé que l'Institut du cuir collabore déjà avec d'autres institutions dans divers États membres, mais que l'université Copperstone et la Lusaka Business School ont été identifiées dans la partie australe de la région.

Le LLPI collabore déjà avec l'université de Nairobi qui offre des cours de niveau doctorat dans le secteur du cuir. Une autre Institution d'enseignement supérieur en Éthiopie et l'Institut du cuir du Zimbabwe coopèrent également avec l'institution régionale du cuir.

L'Institut est également en train de dresser un inventaire des petites et moyennes entreprises dans le secteur du cuir et des articles du cuir dans la région afin que des liens soient facilement créés parmi les divers acteurs.

M. Mwinyihija a également ajouté que le LLPI a entamé des pourparlers avec l'Institut coréen du cuir, dans le cadre d'une stratégie d'élargissement de la plateforme où les avantages de la technologie et d'autres connaissances peuvent être exploités, d'autant plus que le pays est leader dans le secteur du cuir, en affirmant qu'il y aura un transfert de technologie considérable de la Corée vers l'Afrique.

Douze États membres ont adopté l'agenda de développement agricole

Le 30 juillet 2013, le Soudan est devenu le 12^e État membre du COMESA à signer le Pacte du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Le secrétaire général, M. Sindiso Ngwenya, a représenté le COMESA à la cérémonie, alors que la commissaire en charge de l'Agriculture et l'Économie rurale à l'Union africaine, Mme Rhoda Tumusiime, a représenté cette dernière.

Les pactes PDDAA sont des documents de haut niveau qui décrivent les engagements pris par divers acteurs dans le secteur agricole. Au nombre de ces acteurs figurent les représentants de l'État, le secteur privé, les organisations d'agriculteurs, les partenaires de développement, les organisations de la société civile et l'Union africaine.

Parmi les autres États membres ayant signé leur pacte PDDAA, il convient de citer le Burundi, l'Éthiopie, Djibouti, le Kenya, le Malawi, la RDC, le Rwanda, les Seychelles, le Swaziland, l'Ouganda et la Zambie. Ce qui porte ainsi le nombre total de pays à 33 sur le continent africain; on se rappellera que le Rwanda a été le premier pays dans la région à signer le pacte en 2007. À l'heure actuelle, le Burundi, l'Éthiopie et le Malawi ont accès au financement du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Ce financement aide les pays à investir dans le développement agricole, et à la longue, à améliorer le niveau de vie des populations.

Au-delà du pacte, les pays sont supposés produire un plan national d'investissement agricole bien chiffré constituant un cadre pour attirer les financements des partenaires de développement et du secteur privé. Neuf États membres du COMESA ont fini d'élaborer ces plans à savoir le Rwanda (2009), l'Ouganda (2010), le Kenya (2010), l'Éthiopie (2010), le Burundi (2010), le Malawi (2011), Djibouti (2012), la République démocratique du Congo (2013) et la Zambie (2013).

Après l'élaboration d'un plan national d'investissement agricole, un examen technique indépendant est effectué afin d'évaluer la conformité du plan à la vision du PDDAA et aux engagements du pacte.

D'autres succès éclatants du processus de mise en œuvre du PDDAA incluent le renforcement de l'engagement politique et la concentration sur le secteur agricole. L'allocation budgétaire accordée au secteur agricole a connu une augmentation notable au Malawi, au Kenya, en Éthiopie, au Rwanda et en Zambie.





Le renforcement des capacités au niveau national et régional constitue un autre secteur d'intervention stratégique; en août 2013, le COMESA a réussi à organiser le tout premier atelier de renforcement des capacités au niveau régional sur la gestion durable de l'eau et des terres. Cet atelier a été organisé en collaboration avec l'Université de Zambie, qui est un centre régional d'excellence et une institution promotrice du Pilier I du PDDAACOMESA ce centre met un accent particulier sur la gestion de l'eau et des terres.

Grâce à plus de soutien et de bonne volonté des partenaires du développement, le COMESA compte sur le PDDAA pour promouvoir la croissance économique, le commerce et l'intégration régionale, non seulement dans la région, mais également sur tout le continent africain.

On notera que le PDDAA est un programme créé par la Déclaration de Maputo (2003) sur l'Agriculture et la Sécurité alimentaire en Afrique. Il traduit dans les faits la résolution prise par les chefs d'État lors de la Deuxième Assemblée ordinaire de l'Union africaine d'accélérer une croissance économique et une réduction de pauvreté pilotées par l'Afrique elle-même, par le biais de l'agriculture.

Le COMESA sait un gré infini aux partenaires de coopération ayant contribué dans une large mesure à l'écriture de la Chronique des réussites contée dans ces pages, à savoir :
UE, USAID, Fondation Rockefeller, Dfid et Norvège.

Contact:

*Secrétariat du COMESA
Ben Bella Road
PO Box 30051 Lusaka, Zambie
Téléphone: +260 211 229725/32
Télécopie: +260 211 225107
Email: comesa@comesa.int; Web: <http://www.comesa.int>*